



L'information juridique ou la nécessité du maintien d'un support sous format papier

publié le 17/02/2012, vu 2794 fois, Auteur : [Info Juridique](#)

Malgré l'essor des ressources électroniques et leur évolution au cours de ces dernières années, les documents imprimés conservent des spécificités et une plus-value que les ressources électroniques n'ont pas encore complètement acquises.



Selon Cécile POIROT, dans le cadre de son mémoire d'étude de janvier 2011 sur la place des documents imprimés dans les futures bibliothèques: **«Les prédictions sur la mort du livre, et plus généralement sur la mort de l'imprimé, ne sont pas nouvelles** : elles se sont multipliées lors de l'avènement de la radio, puis de la télévision, et enfin lors de l'avènement des différents supports de l'information et de la communication. **Les questionnements sur l'avenir et le maintien de l'imprimé en bibliothèques sont réapparus suite à l'essor de la documentation électronique.** L'offre en ressources électroniques se développe et s'améliore. Les pratiques de la population en termes de recherche et d'accès à l'information évoluent et se déplacent vers une utilisation massive de ces ressources.» ([Quelle\(s\) place\(s\) pour les documents imprimés dans les futures bibliothèques ? : Mises en perspective suite à l'essor des ressources électroniques / http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49249](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49249))

Mais, face à cette concurrence accrue de l'information sous format électronique, les documents imprimés ne sont pas dénués de toute utilité dans la mesure où ceux-ci présentent, au contraire, de multiples avantages: diversité, préservation et conservation, fiabilité, praticité.

-Diversité

«Les documents imprimés sont bien plus divers et multiples que les documents que l'on trouve en version électronique. En effet, bien que les opérations de numérisation soient nombreuses, et que les ressources accessibles sur l'internet augmentent de façon exponentielle, ces ressources électroniques ne représentent en quantité qu'une faible partie des collections traditionnelles. (...)

Le foisonnement de ressources électroniques que l'on peut trouver sur l'internet conduit de nombreux usagers à négliger les ressources non électroniques et entretient une illusion d'exhaustivité. En ce qui concerne les activités de recherche, cela pose un problème et peut déboucher sur une remise en cause de l'objectivité de certains travaux.» (cf pour approfondissement sur ce point, notre article

-Pérennité

«**L'imprimé est relativement pérenne. A l'inverse, on ignore encore la durée exacte de conservation des documents numériques.** L'archivage électronique, au niveau local et au niveau national, est largement insuffisant. **Alors que les documents imprimés ont une durée de conservation très longue** (cas mis à part pour les papiers acides), **les documents sur support numérique peuvent avoir une durée de vie de cinq ans environ.** (...)

Par ailleurs, la bibliothèque peut se trouver assez facilement privée des archives électroniques. Au contraire, on peut conserver les anciens numéros de périodiques en version imprimée. Ceci pose la question de la propriété des données pour les bibliothèques : elles ne sont désormais plus propriétaires des abonnements quand il s'agit des ressources en ligne. Elles ne peuvent qu'en garantir l'accès tant qu'elles sont abonnées à ces ressources.»

-Fiabilité des informations

«**L'imprimé bénéficie encore d'un certain crédit dans l'opinion, car il passe par le filtre d'un éditeur, contrairement à de nombreuses ressources électroniques.** Ainsi, selon une étude commanditée par le *Research Information Network* et le *Consortium of research libraries in the British Isles* menée en 2006, pour 48% des bibliothécaires, le fait que les publications apparaissent d'abord sous forme imprimée avant d'apparaître sous forme électronique constitue une garantie de fiabilité. Les publics également font plus confiance à un document imprimé qu'à un document disponible sur l'internet. (...)

La méfiance vis-à-vis des ressources que l'on trouve sur l'internet n'est certes pas toujours fondée, de nombreux sites internet, notamment institutionnels, étant aussi fiables que les éditions imprimées. Toutefois, **on court proportionnellement plus de risques sur l'internet où l'on trouve une masse d'informations qui n'ont pas forcément fait l'objet d'un processus attestant de leur validité.**»

-Une plus grande liberté

«**Les avantages pratiques liés à l'imprimé sont encore nombreux: alors que la documentation électronique nécessite un appareil de lecture, on peut spontanément emporter des supports imprimés avec soi.** Un imprimé se suffit à lui-même, alors qu'un appareil de lecture dépend de la fourniture en électricité et de la connexion à l'internet pour l'approvisionnement de contenus.

Pour conclure, citons Christophe Didier, directeur du Développement des collections à la BNU selon lequel « une bibliothèque sans livres [imprimés] est un établissement qui n'a pas beaucoup d'intérêt»...

Rappel: Extraits tirés du mémoire d'étude de Cécile POIROT, à lire absolument pour approfondir le sujet: ([Quelle\(s\) place\(s\) pour les documents imprimés dans les futures bibliothèques ? : Mises en perspective suite à l'essor des ressources électroniques / http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49249](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49249))

Sujet en lien avec le Débat papier contre numérique : quelques apports récents proposé par Emmanuel BARTHE (<http://www.precisement.org/blog/Debat-papier-contre-numerique.html>).